



Aux membres du comité et observateurs du syndicat Intercommunal STEP

Concerne : Convocation à la prochaine séance du comité

Madame, Monsieur,

Le bureau à l'honneur de vous inviter à assister à la prochaine séance du comité du Syndicat Intercommunal STEP qui aura lieu

Jeudi, le 2 octobre 2025 à 18.00 heures

*dans la salle de conférence de la station d'épuration STEP,
1, rue de Crauthem à Peppange (L-3390)*

Ordre du jour

Séance publique

1. Approbation du compte rendu de la séance du 11 juin 2025
2. Convention entre la société Lamesch Exploitation S.A, la Commune de Bettembourg et le Syndicat Intercommunal STEP
3. Adaptation de l'amortissement accéléré en cours (insertion des frais d'études)
4. Fixation des quotes-parts des communes membres pour le budget ordinaire 2026 du syndicat
5. Règlement syndical relatif aux tarifs de main d'œuvre pour les travaux effectués pour des tiers par les services du STEP
6. Présentation de l'état actuel des travaux de planification des projets d'agrandissement et d'extension de la station d'épuration à Peppange (projets dénommés : « ACME » et « NextSTEP »)
7. Divers

Convoqué à Peppange, le 16 septembre 2025

Le bureau du Syndicat intercommunal STEP

Syndicat Intercommunal STEP

Syndicat intercommunal pour l'exploitation de la station d'épuration de Bettembourg et pour la réalisation de toutes activités de recyclage et de gestion écologique

B.P. 58 | L-3201 Bettembourg | Tél.: 52 09 88-1 | Fax: 52 09 88-800
admin@step.lu | technique@step.lu | www.step.lu